

LA HAYE-FOUASSIERE

1792-1795, 1797

1BB65

Il s'agit d'un registre rédigé de juin à septembre 1795 collationnant des actes pour la période allant de 1792 à 1795. Il porte en couverture l'inscription « Tome premier, 1793, 94, 95 ».

Le registre comporte deux cahiers quasi identiques (quoique les rédacteurs soient différents), portant les actes rédigés en double.

Le premier cahier comporte 12 feuillets, 11 renseignés, la douzième vierge.

Le second cahier fait immédiatement suite et comporte 16 feuillets renseignés dont les 4 derniers sont vierges hormis le verso du 16ème ayant un texte de conclusion.

Seuls les actes du 1^{er} cahier ont été dépouillés. En effet, les actes du 2^e cahier ne présentent pas de différences notables avec les actes du 1^{er} cahier, à l'exception de l'orthographe des patronymes et des lieux-dits.

1. DESCRIPTION DU REGISTRE

Le texte d'entête du premier feuillet explique les conditions de réalisation du registre.

"En conséquence de l'assemblée de la paroisse de La Haye Fouassière composée de six délibérants, les six adjoints cor politiques du culte catholique, apostolique et romain, et différents propriétaires ont comparus les quels tous arretent, ce jour 14 juin (vieux style) l'an III de la république française, de nommer Messieurs Berthai, Grenetier, Joseph Bretonniere du village de la Cailloudiere, Jean Pichon de la Grande Haye, Joseph Bretagne de la Cochonniere, Pierre Bretonniere de la Rairie, Charles Rozier du Bourg, Jean Bouyer de la Caillerie, Joseph Chesnard de l'Avenau, les tous propriétaires des biens en cette paroisse cy dessus pour se rendre le premier juillet (vieux style) à la sacristie l'an ci dessus pour être présents et constater aux enregistrements des actes de baptêmes, de mariages et de mortuaires autant que se pourra n'ayant pas de traces depuis le six janvier (vieux stile) l'an seconde de la république française jusqu'à la date du 14 juin dernier (vieux style) pour cette fin obvier aux erreurs de la suite pour les filiation des familles il a été dit que ces actes seront enregistrés en présence de monsieur Le Meur, prêtre desservant du culte catholique de cette paroisse, sur papier commun composant un cayer numérant en marges a commencer par un et ce en suivant le nombre de feuilles qui composent ce cahier le tout d'ici au moment que les administrations en ayant ordonné différamment".

Le texte de conclusion indique la date de clôture du registre : "faite et sous signature en nos présence pour être véritable suivant les déclarations, et qu'il ne nous est venu de plus ample à notre connaissance à la sacristie ce 13 septembre 1795".

Signatures : "Grenetier commissaire, Joseph Bretonniere, Jean Pichon, Joseph Bretagne, Pierre Bretonniere, Charles Rozier, Joseph Chesnard, Jean Couet, Jean Pipaud et Meur prêtre"

Le registre n'a pas été écrit par M. Meur. A part quelques actes oubliés et ajoutés après la clôture du registre, il certifie les actes réalisés par ses confrères pendant les années de la Terreur, à l'exception notable du n°137, un décès à l'hôpital ambulant de Luxeuil certifié par le commissaire de guerres Melludoc.

Terminant le registre en septembre 1795, il ne dit rien de son propre ministère alors qu'il ne meurt qu'en 1799 (30 novembre). Le registre étant étiqueté, d'origine semble-t-il, « Tome 1^{er} », il a probablement ouvert pour son propre ministère un second registre qui n'a pas (encore) été retrouvé.

Le registre note sans ordre chronologique les baptêmes (22) et les enterrements (119) avec la date. Il n'est mentionné que 2 mariages faits à Nantes. Chaque acte est reconnu par un numéro d'article séquentiel de 1 à 142.

Les actes de sépultures précisent souvent le contexte du décès, « *emmené par la forme armée* », « *tué au combat* », « *brûlée dans sa maison par l'armée infernale de la république* », et le lieu d'inhumation (cimetière de La Haye Fouassière et cimetières environnants).

Cas particulier : aux folios 20 et 21, les articles 136 - 137 et les 5 suivants ne portent pas de numéros d'article.

Note (f°20) : "à la sacristie ce 13 septembre 1795", "faite et sous signature en nos présence pour être véritable suivant les déclarations et qu'il ne nous est venu de plus ample à notre connaissance à la sacristie ce 13 septembre 1795".

Signataires : "Joseph Bretonniere, Jean Pichon, Charles Rozier, Pierre Bretonniere, Gabriel Lureau, Joseph Bretagne, Jean Couet, Grenetier commissaire, Joseph Chesnard, Jean Pipaud ET F. Meur desservant de La Haye"

Trois actes sont inscrits sur des feuilles volantes et conservés au folio 21 :

- feuille 1 : 2 actes de baptême du six juin 1794 signés par Charon, prêtre de St Fiacre ;
- feuille 2 : 1 acte de baptême du onze septembre 1797 signé par Meur, prêtre desservant de La Haye

2. LE CLERGE SIGNATAIRES DES ACTES

L'abbé François MEUR (ou LE MEUR) est né en 1756 à Ploudalmezeau (près de Brest). Arrêté par les Révolutionnaires à Porzpoder, il est condamné à mort, peine commuée en déportation. Il est transféré à la prison du Bouffay à Nantes le 13 Messidor an II., puis au Sanitat le 8 Germinal an III. Il y reste peu de temps puisqu'on le retrouve exerçant le culte à La Haye-Fouassière en l'an III (cf. entête du registre). Il décède le 30 novembre 1799.

Prêtres ayant exercé le culte à La Haye-Fouassière et dans les environs en 1793-1794-1795 :

- M. Charon, recteur de Saint-Fiacre : administra les sacrements à La Haye-Fouassière.
- M. Pierre-René Guérin : vicaire de Saint-Hilaire-du-Bois, qui devait demeurer à Mouzillon et exercer dans les paroisses voisines (notamment La Chapelle Heulin en 1794). Il devient recteur de Mouzillon.
- M. Joseph-Aimé Pesnot (ou Penaut), vicaire de Saint-Lumine-de-Clisson, qui devait se cacher à Mouzillon en 1794.
- M. Chardonnet (Chardonnai) : exerce au Loroux-Bottereau et baptise des enfants de la Haye le 17-09-1793. Il s'agit probablement de Prosper Charbonnier, vicaire à Saint-Julien-de-Concelles jusqu'en 1792 avant d'émigrer en Espagne.
- M. Robineux, recteur de Montrelais, célèbre deux mariages à Nantes (06-02-1793)
- M. Beloin, dit prêtre desservant de la Haye, célèbre un baptême (24-08-1792) et une sépulture (28-06-1793). Il s'agit probablement de René Blouin, curé de Saint-Julien-de-Concelles qui, emmené à Nantes, fut renvoyé dans sa paroisse le 1^{er} juillet 1791. Peut-être se cachait-il dans les environs avant d'être déporté en Espagne où il mourut.
- M. Connard (ou Cosnard-Dumoustier) est appelé aussi prêtre desservant de La Haye. Vicaire de Plessé en 1791, il s'était retiré à Saint-Donatien. Il a dû passer à La Haye Fouassière une partie des années 1792 et 1793 où il célèbre 9 baptêmes. On le signale à Haute-Goulaine en l'an VII.

Deux prêtres constitutionnels apparaissent :

- M. Guilmot, prêtre constitutionnel de La Haye Fouassière : il célèbre un baptême le 23-01-1793
- M. Chantaurenau, prêtre constitutionnel de La Chapelle-Heulin (13-02-1793)

Bibliographie :

Briand Pierre-Marie, *Notices sur les confesseurs de la Foi dans le diocèse de Nantes pendant la Révolution*, Nantes, 1903.

Voir la base de données en salle de lecture des Archives historiques du diocèse de Nantes.